

Preuve et attestation de développement professionnel

Sexto 1 - Explorateur



Description:

L'utilisation de la trousse SEXTO est réservée exclusivement aux intervenants scolaires du Québec pour des raisons légales. De plus, son utilisation doit préalablement avoir fait l'objet d'une entente entre le service de police qui dessert le territoire où se situe l'établissement scolaire et le Directeur des poursuites criminelles et pénales (DPCP). Veuillez noter qu'un badge d'attestation sera attribué uniquement aux intervenants des établissements scolaires se trouvant sur un territoire où une telle entente a été conclue. Avant de compléter la formation, il vous est donc recommandé de valider cette information auprès de votre direction ou de votre service de police...

Badge attribué à : Julie Roy

<https://www.cadre21.org/membres/f25c690aa953e12c4844d101>

Date d'obtention : 2022-03-08 19:04:37

Preuve et attestation de développement professionnel

Sexto 1 - Explorateur

Question 1 - Qu'est-ce que je retiens de la méthode d'intervention Sexto ?

Je retiens qu'il est important de bien prendre les informations à l'aide de la grille d'évaluation d'incident. Je retiens dépendamment si c'est un acte impulsif ou malveillant l'intervention des policiers n'est pas la même et il faut demander le soutien plus rapidement si l'acte est malveillant.

Il est important de rencontrer tous les acteurs impliqués. En cas d'un acte malveillant, il est important de confisquer le téléphone du jeune investigateur mais il ne faut pas poser davantage de questions.

Question 2 - Qu'est-ce que cette formation va changer dans mes futures interventions ?

Elle va permettre de structurer mes interventions et impliquer les bons acteurs au bon moment afin d'assurer un bon suivi avec les élèves.

Question 3 - À quoi vais-je faire particulièrement attention auprès des élèves lorsque je devrai intervenir ?

Il est important de ne pas obtenir et regarder les photos compromettantes afin de ne pas causer préjudices à la victime. Il est important de suivre la Grille d'évaluation de l'incident afin de ne pas influencer l'élève dans la divulgation de ses informations. Il est important de confisquer le téléphone cellulaire de l'instigateur.